

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1240

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LA HABA B. LILIANE

Date de naissance :

11/11/1945

Adresse :

4a^e b Route d'El Jadida
Résidence Ghélib - casablanca

Tél. : 06 63 72 05 38

Total des frais engagés : 160 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Anis LAROU
NEPHROLOGUE
Angle Md Ghani
et 2 Rue Kadmiri Casablanca
Tél: 05 22 25 61 48 INP: 091089383

Date de consultation :

29/11/2022

Nom et prénom du malade : LA HABA B. LILIANE Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : IM. Suffisance Rénale, Hémodialyse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :

LILIANE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/11/2022	es	Gnatmt		Docteur Anis LATI NEPHROLOGUE Anglo-d'Ghandi et 2 Rue Kamiri Casablanca 52225 81 48 INP: 091089383

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE NAMOUR GUESS Abou Abdellah Nafil - Maroc Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 1 Fax: 0522 98 92 37 - Casab.	29/11/22	B 160	160 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

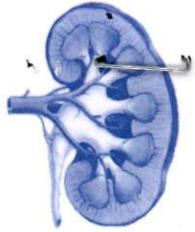
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
</				



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie
Maladies des Reins et Hémodialyse
Ancien Interne et Chef de Clinique
des Hôpitaux de Paris
Médaille d'or de la Faculté Cochin
Lauréat de la Faculté
de Médecine de Paris

Casablanca, le 29-11-2002.

Mme LAHBABI LILANE.

- NFS, ph. gnettes.
- CRP

Docteur Anis LAHLOU
NEPHROLOGUE
Angle B.d. Ghandi
et 2 Rue Kadmiri Casablanca
Tél: 0522 25 61 48 INP: 091089383



مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biogiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biogiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 121816

CASABLANCA LE 29/11/2022

Analyses effectuées le: 29/11/2022

Pour.....: **Mme LAHBABI LILIANE**

Sur prescription du: Dr LAHLOU ANIS

Code.....: 4AF1314



Organisme.....: **PRELEVEMENT FAIT AU CENTRE**

Analyses Effectuées:

NFS1=B70 CRP1=B90

Cotation : (B 160)

Montant Net : 160.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CENT SOIXANTE Dhs 00 Cts

LABORATOIRE
BENAMOUR GUESSOUS
44, Abou Abdellah Nafii - Maârif
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 28 22 37 Casablanca

مختبر التحاليل الطبية بنعمور - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 29/11/2022

Matricule :



PRELEVEMENT FAIT AU
CENTRE

Code Patient: 4AF1314 du : 29/11/2022

Mme LAHBABI LILIANE

Médecin: Dr. LAHLOU ANIS

EXAMENS DE SANG HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

NUMERATION GLOBULAIRE

(ABX Pentra XL 80)

			Femme	
Globules rouges.....	3.47	M/mm3	(4.0 - 5.0)	3.67 (12/03/19)
Hemoglobine.....	10.6	g/100ml	(12 - 16.5)	10.5 (12/03/19)
Hematocrite	33.1	%	(36- 44)	32.9 (12/03/19)
V.G.M	95.	µ3	(80 - 95)	90 (12/03/19)
T.C.M.H.....	31.7	pg	(27 - 32)	28.7 (12/03/19)
C.C.M.H.....	32.0	%	(32 - 36)	32 (12/03/19)
Globules blancs.....	8400	/mm3	(4 000 - 10 000)	7900 (12/03/19)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles:	73	% Soit: 6132. /mm3 (1800-7000)	58%So (12/03/19)
Polynucléaires Eosinophiles:	6	% Soit: 504. /mm3 (0-500)	6%So (12/03/19)
Polynucléaires Basophiles..:	1	% Soit: 84. /mm3 (0- 100)	1%So (12/03/19)
Lymphocytes.....	14	% Soit: 1176. /mm3 (1500 - 4000)	32%So (12/03/19)
Monocytes.....	6	% Soit: 504. /mm3 (100 -1000)	3%So (12/03/19)
TOTAL.....	100.	%	

PLAQUETTES.....	350000	/mm3	(150000 - 450000)	304000 (12/03/19)
-----------------	---------------	------	---------------------	-------------------

BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

PROTEINE C REACTIVE (CRP)

(CMIA - ARCHITECT ABBOTT)

Titre.....	3.25	mg/l	(< 6)	4.35 (23/04/22)
------------	-------------	------	-------	-----------------



Dr. BENAMOUR .